



« 50 ans d'engagement au service des populations sahéniennes et ouest-africaines »

Centre Régional AGRHYMET

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Recrutement d'un(e) Consultant(e) individuel(le) /Expert(e) junior pour l'animation et la maintenance de la plateforme ECOAGRIS

Pays : Niger/CILSS

Nom du projet : Programme de Résilience du Système alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP)

N° Crédit : Banque Mondiale (don IDA 920) et Néerlandais (TF0B8255)

Reference STEP : BF-CILSS-BF-327722-CS-INDV

AMI n°005/DG-CRA/UPM/FSRP du 26 juillet 2023

1. Le Centre Régional AGRHYMET, Institution spécialisée du Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), a obtenu des fonds (dons) de la Banque Mondiale sous financement IDA (D920) et Néerlandais (TF0B8255) pour la mise en œuvre de la Composante 1 du Programme de Résilience du Système alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP). Conformément aux procédures de la Banque Mondiale, AGRHYMET CCR-AOS se propose d'utiliser une partie de ces financements pour effectuer les paiements au titre du marché relatif au recrutement d'un(e) Consultant(e) individuel(le) /Expert(e) en développement informatique pour la participation à la mise à jour et l'opérationnalisation de la plateforme ECOAGRIS (<http://www.ecoagris.org>) dans l'espace CILSS/CEDEAO.

L'objectif de ce recrutement est de mettre à jour et opérationnaliser la plateforme ECOAGRIS (<http://www.ecoagris.org>) dans l'espace CILSS/CEDEAO.

2. De façon spécifique, l'Expert(e) en développement informatique doit essentiellement :
 - Appuyer la mise en place des bases de données et participer à la collecte et à l'organisation des données dans tous les domaines en rapport avec les objectifs de ECOAGRIS.
 - Assurer la disponibilité, la sécurité et la confidentialité des données de la plateforme ECOAGRIS.
 - Participer à la conception et l'implémentation des procédures de sauvegarde automatique des bases de données.
 - Participer à la conception et au développement d'applications et méthodologies pour valoriser les bases de données.
 - Participer à la rédaction de la documentation technique des applications (dossier de conception, dossier d'exploitation et manuel d'administration et d'utilisation).
 - Veiller au maintien et à la mise à jour des applications.
 - Participer à la formation et à l'assistance technique de la communauté des utilisateurs dans l'utilisation des applications.
 - Contribuer à la mise en œuvre de la stratégie de développement des plateformes du CILSS/AGRHYMET CCR-AOS
- Exécuter toute autre activité confiée.

3. Le Centre Régional AGRHYMET du CILSS invite les consultants individuels intéressés à fournir une lettre manifestant leur intérêt, un curriculum vitae et tous documents (Diplômes légalisés et autres justificatifs des expériences) prouvant leur qualification à mieux exécuter les services demandés.
4. Le Consultant le plus expérimenté et le plus qualifié pour exécuter à bien la mission sera sélectionné selon la méthode de « **Sélection des consultants individuels** » en accord avec le Règlement de la passation des Marchés de la Banque mondiale à l'intention des emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI), daté de juillet 2016 (révisé en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020), affiché sur le site Web : worldbank.org/html/opr/consult.

NB : Les candidats sont informés que pour tous les critères, notre institution se réserve le droit de vérifier toutes les informations fournies et tout cas de fraude sera soumis aux dispositions de l'annexe IV (Fraude et Corruption) du règlement de Passation des Marchés de la Banque.

5. La durée de la mission est d'un (01) an renouvelable selon la performance.
6. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisée en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020. Aussi, il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 1.9 de la Section III de : « BANQUE MONDIALE, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisée en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020, relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.
7. Les Consultants individuels intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires en envoyant leurs correspondances aux adresses ci-dessous citées.
8. Les manifestations d'intérêt, rédigées en langue française, portant en objet « **Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Consultant (e) Individuel (le)/ Expert(e) junior en développement informatique**», accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêt et le Curriculum vitae suivi du diplôme ainsi que les pages de garde et de signature et les attestations de bonne fin et/ou les attestations/certificats de travail, devront parvenir par voie électronique à administration.agrhymet@cilss.int avec copie à passationmarches.agrhymet@cilss.int, au plus tard le 15 août 2023 à 16 heures TU.

Le Directeur Général

MHAMADOU

Dr Mahalmoudou HAMADOUN

